



Règlement de la Coupe Reinoldus Langstrecken 2020

(Dernière Mise a jour 03.02.2020)

1. les bases de l'événement
2. événements / organisateurs
3. participant
 - 3.1. Equipes
 - 3.2 Pilotes
4. inscriptions / frais d'inscription / inscription / clôture de l'inscription / confirmation de l'inscription
 - 4.1 mentions
 - 4.2 frais d'inscription
 - 4.3 inscription
 - 4.4 clôture de la nomination / confirmation de la nomination
5. classes
6. chronométrage
7. entraînement
8. course(s)
 - 8.1 l'identification des motos
9. Lights on (allumage feu de sécurité)
10. entraînement de qualification
 - 10.1 qualification course 6 hrs
 - 10.2 entraînement course(s) durant plus que 6 hrs
11. préparation au départ/ départ
 - 11.1 en général
12. départ « Le Mans »
13. course

14. Safety Car
15. arrêt de la course / reprise de la course
 - 15.1 reprise de départ après arrêt
16. arrêt de course sans reprise
17. vitesse dans la voie des stands
18. ravitaillement/ fumer dans la voie des stands
19. réparations
20. fin de la course
- 21.. autres
22. publicité
23. classements/résultats
24. prix honorifiques
25. titre(s)
26. score lors des points égaux

1. les bases de l'événement

Le Reinoldus Langstrecken Cup (Cup Endurance Reinoldus), ci-après dénommée RLC, sera organisée pour les participants énumérés en détail au point 3 ci-dessous dans les classes définies au point 5.

La compétition se déroulera conformément au(x) :

- a) dispositions de la loi allemande sur les sports de motocyclisme du DMSB (Deutscher Motorsportbund)
- b) dispositions d'application générale du Règlement sur les sports sur route de la DMSB, y compris l'annexe
- c) présent règlement
- d) à l'application dudit règlement et son interprétation (par les commissaires)

Seule la dernière version allemande de ce règlement fait foi.

Toutefois, les commissaires sportifs sont seuls responsables de l'interprétation du règlement.

2. événements / organisateurs

Les courses du RLC se dérouleront sur le circuit Grand Prix du Nürburgring. Pour des raisons de sécurité, le tracé du circuit peut varier. L'organisateur est le Dortmunder Motorsport Club (affilié au ADAC) ci-après dénommée DMC.

3. participants

3.1 équipes

Les équipes seront toujours traitées de la même manière que les candidats dans les publications de l'événement et sont conjointement et solidairement responsables.

Une équipe se compose d'un minimum de 2 et d'un maximum de 3 coureurs. Dans le cadre d'un événement, chaque pilote n'est autorisé de prendre le départ que pour une équipe. (les doubles départs sont interdits).

Dans les catégories Superbike et Supersport/Sportbike, un maximum de 3 véhicules est autorisé (avec un maximum d'un véhicule par conducteur).

En revanche, dans les classes Endurance ouverte et Endurance Stock, un seul véhicule commun est autorisé pour tous les coureurs. Toutefois, 2 véhicules peuvent être acceptés pour l'entraînement, cependant, après l'entraînement obligatoire, la moto de course doit être nommée et la moto non-nommée doit être présentée à la contrôle technique ou l'autocollant officiel de la contrôle technique sera enlevée de la moto. La moto non-nommée n'est plus admis dans le box.

3.2 Pilotes

Seuls les conducteurs titulaires d'une licence DMSBA/B Plus-/C-/C-/V en cours de validité prescrite pour la compétition en question sont autorisés à participer à l'épreuve, ou une DMSB Race Card ou bien une licence FMN/A/B européenne.

Indépendamment de la date limite d'inscription, les organisateurs se réservent le droit de ne pas accepter plus d'inscriptions que le nombre indiqué dans le règlement du Circuit Nürburgring. Les places de départ libres seront attribuées dans l'ordre de réception des inscriptions.

Tous les pilotes d'une équipe doivent être présents à l'inspection des documents, à l'inspection technique au moins un conducteur par véhicule doit être personnellement présent .

Tous les casques destinés à être utilisés lors d'une course, doivent être présentés à la contrôle technique. Les vêtements de protection doivent être conformes au règlement de sécurité de la DMSB.

3.4 La participation au briefing des pilotes est obligatoire pour chaque pilote désigné. (à chaque épreuve.)

La non-participation sera poursuivie.

4. mentions / frais de mentions / inscription / fermeture des mentions

4.1 Mentions

Une mention est également possible sans inscription au Cup RLC (participation à des épreuves individuelles). Ces mentions doivent être soumises en ligne sur la page internet de l'organisateur. Les inscriptions doivent être signées par tous les conducteurs. Le formulaire d'inscription doit être rempli sous forme informatique. Dans le cas de nominations par des mineurs, les signatures de tous les représentants légaux, ainsi que leur présence ou la présence d'un adulte, représentant mutuellement autorisés par les deux représentants légaux pendant toute la durée de l'événement.

Si l'un des parents est le seul représentant légal, une copie de l'ordonnance de garde doit être présentée. La procuration écrite est à présenter lors de la remise des documents et reste à disposition de l'organisateur.

Une seule équipe doit être nommée au formulaire d'inscription

Les équipes déjà mentionnées peuvent retirer leur candidature jusqu'à la date limite d'inscription (10 jours avant l'événement respectif), contre des frais de dossier de 50€. L'exception à cette règle est un certificat médical indiquant l'impossibilité de participer à la compétition, faute de quoi les droits d'inscription sont retenus par l'organisateur. A propos des remboursements de cause d'autres motifs, ceux-ci peuvent être décidés par le conseil d'administration du Dortmund Motorsport Club.

4.2 Frais d'inscription

Les frais d'inscription, incluant l'emplacement au stands(box) s'élèvent à :

Voir les conditions de paiement sur: www.rl-cup.de

Si le droit d'inscription n'est pas payé 10 jours avant l'événement en question (réception de l'argent sur le compte du DMC), un surplus de 50 € sera facturé.

A lire sur la page d'accueil www.rl-cup.de

4.3 Inscription

Inscription par équipe/Inscription à la saison

En principe, la participation est possible sans inscription au Cup.

Les équipes qui désirent figurer au classement annuelle du RLC doivent s'inscrire en utilisant le formulaire d'inscription qui se trouve sur le site Web du RLC.

Les équipes ainsi inscrites doivent également signaler leur participation pour chaque course via la page d'accueil de la série. Les inscriptions individuelles pour les épreuves doivent être faites, 10 jours avant début de l'épreuve, des changements/adaptations peuvent être faites jusqu'à la première séance de qualification.

Pour une équipe, les frais d'inscription sont de 100,- Euro. Si l'inscription est effectuée par un demandeur sous présentation d'une licence de soumissionnaire DMSB et ou si le nom contient de la publicité d'entreprise, les frais d'inscription par équipe sont de 300,- Euro. Le paiement doit être effectué à l'inscription.

L'enregistrement est juridiquement valable s'il est publié par le DMC sur la page d'accueil de la série www.rl-cup.de.

Les inscriptions des pilotes doivent être faites par écrit au DMC et uniquement par le formulaire d'inscription dûment rempli.

Un formulaire d'inscription distinct doit être rempli pour chaque épreuve. L'inscription doit être faite à l'aide du formulaire qui se trouve sur le site Web de la page d'accueil de la série www.rl-cup.de.

4.4 clôture de la nomination / confirmation de la nomination

Après la date limite d'inscription (10 jours avant l'événement), l'organisateur confirme l'acceptation ou le rejet de l'inscription reçue.

Entrées sur la page d'accueil de la série www.rl-cup.de.

5. classification

Cl. 1 Superbike > 600 ccm / min. 4 Z cyl. > 900 ccm / 2+3 cyl Age min. pilote: 17 ans	cl. 2 Supersport/superbike > 500 ccm (min. 90 cv nominales en série) jusqu'à 600 ccm / 4cyl. Age min. pilote: 16ans > 600 ccm jusqu'à 900 ccm / 2&3 cyl.
cl. 3 Enurance Open (classe à 1 moto) > 500 ccm (min. 90 cv nominales en série) Age min. pilote: 17 ans	

En cas de cylindrées des motos différentes, la moto ayant la plus grande cylindrée qui détermine la catégorie. Seules les motos de production en série peuvent participer.

6 Attribution des numéros de départ

Les dossards seront déterminés par l'organisateur, les équipes inscrites bénéficieront d'un traitement préférentiel. Les numéros de départ de 2-999 sont possibles.

Les véhicules doivent être présentés au contrôle technique avec des dossards conformes au règlement.

Une fois que le dossard a été attribué aux équipes inscrites, il reste valable pour toute la saison.

Aucun dossard ne sera fourni par l'organisateur. Les véhicules doivent être équipés de les numéros de départ conformément aux règlements techniques.

7. chronométrage

Le chronométrage se fait exclusivement par moyen des transpondeurs émis par l'organisateur et montés conformément au règlement.

(-> règlements techniques)

8. contrôle technique

Le contrôle technique doit être effectué avec carénage ou carénage inférieur démonté. Les parties démontées du carénage font partie du contrôle technique du véhicule. Il doit être garanti que les commissaires techniques peuvent effectuer leurs contrôles sans restriction.

8.1 identification des motos

Voir les règlements techniques

9 lights on

En cas de visibilité réduite (pluie, brouillard, etc.) pendant les essais ou la course, un panneau "Lights on" sera montré à la ligne de départ/arrivée, comme à la sortie de la voie des stands. A partir de ce moment, tous les conducteurs doivent allumer leur feu de sécurité (feu rouge arrière). Un feu arrière défectueux ou un non-respect de cette règle, doit être corrigée au plus tard au prochain arrêt aux stands (box).

10 entraînement de qualification

10.1 entraînement de qualification course 6 heures

Il y aura un entraînement obligatoire de 45 minutes pour déterminer la grille de départ. Seul le véhicule équipé d'un transpondeur peut circuler sur la piste à tout moment. S'il y a plus de véhicules d'une équipe sur la piste, cette équipe sera pénalisée et doit prendre le départ à la fin de la grille.

En général, les équipes n'ayant pas effectué au moins 1 tour chronométré en entraînement obligatoire ne seront pas admises à la course. Au début de l'entraînement, seuls les véhicules participant à la course sont admis dans les stands. Un remplacement de pilote ne peut avoir lieu que jusqu'au début de l'entraînement obligatoire. Le changement de pilote ne peut avoir lieu que devant le stand assignée à l'équipe.

Chaque pilote d'une équipe doit avoir effectué au moins un tour.

10.2 mode d'entraînement pour les courses de plus de 6 heures.

le mode d'entraînement sera publié lors de la soumission de la course en question.

11. préparations au départ / départ

11.1 informations générales

Le départ du tour de reconnaissance se fait depuis la voie des stands. 15 minutes avant le départ de la course, la voie des stands pour sera ouverte pour 10 minutes. Un (des) tour(s) de chauffe peuvent être effectué(s) pendant ce temps, passant obligatoirement par la voie des stands. Après la fermeture de celle-ci, le départ de la course pour les coureurs qui ne se trouvent pas sur la piste ou la grille de départ, mais dans la voie des stands, n'est possible qu'à partir de ladite voie des stands, après le passage des pilotes, ayant pris le départ de la grille.

5 minutes avant le départ :

La sortie de la pit lane est fermée. Affichage du tableau "5 minutes" avec émission simultanée d'un signal acoustique.

3 minutes avant le départ :

affichage du tableau des 3 "minutes" avec émission simultanée d'un signal acoustique. Tout équipement et tout le matériel doit être enlevé de la zone de départ. Seuls 2 assistants sont autorisés par moto, toutes les autres personnes doivent se diriger immédiatement vers la voie des stands. Les contrevenants seront pénalisés. L'équipe est responsable de l'application de cette règle.

Une minute avant le départ :

Affichage du tableau "1 minute" avec émission simultanée d'un signal acoustique. Toutes personnes autres qu'un assistant et le pilote partant, doivent quitter immédiatement la grille de départ. Les participants doivent se positionner sur la ligne blanche opposée à leur moto, et être prêts au départ.

12 départ de type dit "le Mans"

Lorsque les coureurs reviennent sur la grille après le tour de reconnaissance, ils prennent place à leur position. Sur la grille, les motocycles doivent être échelonnés en biais (en épi) selon un angle de 30° sur le côté de la piste, derrière la ligne de départ. Ils doivent être distants chacun de 3 mètres. Les moteurs sont à couper immédiatement. Chaque motocycle sera tenu par une aide/pilote. Le pilote de départ va se placer en face de sa machine au bord de la piste opposant la voie des stands. Le départ est donné par l'abaissement du drapeau national. Seul le pilote de départ peut démarrer la moto, tout le reste sera considéré comme un départ anticipé.

Le départ de la course est donné, quelles que soient les conditions météorologiques. La course ne sera pas interrompu lors des changements de conditions météorologiques. Des changements en pneumatiques ne sont ainsi qu'à effectuer aux stands. Pour des raisons de sécurité, le départ peut avoir lieu derrière le Safety Car. Toute équipe causant un départ anticipé sera pénalisée par une pénalité Stop&Go. En plus des officiels, des gardes sportifs supplémentaires peuvent être désignés pour superviser le départ. N'importe quel travaux sur le véhicule et l'utilisation de chauffe-pneus sont interdits sur la grille de départ.

13. La course

La course se déroulera sur le temps spécifié par l'organisateur. A tout moment, seul le véhicule transportant le transpondeur est autorisé à circuler sur la piste. S'il y a plus de véhicules d'une équipe sur la piste, cette infraction sera commise par le directeur de course.

Au départ de la course, seuls les véhicules participant à la course sont admis dans les stands. Un changement de pilote ne peut avoir lieu qu'en face du stand attribuée à l'équipe. Afin d'éviter que d'autres participants ne soient mis en danger par un pilote extrêmement lent, le directeur de course peut, après un avertissement préalable, l'exclure de la course.

14 Safety-Car

Si des événements imprévus surviennent pendant la course, la direction de la course peut ordonner l'insert d'un Safety-Car. Les commissaires de piste montrent le drapeau jaune agité, avec un panneau "SC". Il y a une interdiction absolue de dépasser, tous les conducteurs doivent s'aligner derrière le Safety-Car. Pendant que le Safety-Car (précédant les pilotes) passe la sortie de la voie des stands, le feu rouge à la fin de la voie des stands est allumé. Les tours courus derrière la voiture de sécurité comptent pour la course. La voie des stands sera ouverte pour environ 10 secondes après chaque passage du Safety-Car, permettant aux pilotes qui attendent dans la voie des stands, d'entrer sur la piste. Les pilotes sortant de la voie des stands doivent s'aligner à la fin du champ.

15. arrêt / reprise d'une course

Si l'arrêt d'une course est inévitable, le drapeau rouge sera affiché. Il y a une interdiction absolue de dépasser et la vitesse doit être réduite immédiatement. Tous les véhicules quittent la piste ~~par~~ vers la voie des stands. Pas de règle du Parc Ferme. En temps utile, un briefing aura lieu au box 1, au cours de laquelle la suite de la procédure sera expliquée.

15.1 Reprise après l'interruption:

Si moins de 3 tours ont été effectués, la course sera reprise complètement en fonction des résultats des essais chronométrés.

Si plus de 3 tours ont été parcourus, il y a un redémarrage derrière le Safety-Car (la procédure exacte est décrite lors du briefing au box 1). La grille de départ sera alors basée sur la position que les coureurs ont occupée lors du dernier tour avant l'arrêt de la course.

16 arrêt sans reprise de la course (Neutralisation)

Le classement sera basé sur les positions occupées par les pilotes dans le dernier tour complet avant l'interruption de la course. Les pilotes qui n'ont pas franchis la ligne d'arrivée (même par la voie des stands) dans les cinq minutes après l'arrêt de la course, ne sont pas pris en considération pour le résultat final (de la course).

17 vitesse dans la voie des stands

La vitesse dans la voie des stands est de 60 km/h maximum. En cas d'infraction, l'équipe sera pénalisée comme suite :

61-85 km/h: 10 sec Stop&Go, ou 45 sec supplément de temps sur le résultat

86-100 km/h: 30 sec Stop&Go, en alternative suppression d'un tour du résultat

101 km/h et plus: exclusion de l'équipe

En cas de vitesse excessive, mettant en danger les autres participants, les gardes sportifs ou les spectateurs dans la voie des stands, la direction de course se réserve le droit de suspendre à tout moment l'équipe entière de la participation à l'épreuve.

18. ravitaillement / réparations / fumer dans la voie des stands

10.1 Le ravitaillement en carburant pendant l'épreuve n'est autorisé que dans la voie des stands à l'extérieur des stands.

Le ravitaillement en carburant n'est autorisé que si :

1. le contact est coupé ;
2. la moto se tient seule et en toute sécurité, et
3. le conducteur est à pied.

Aucun autre travail ne doit être effectué sur le véhicule pendant le ravitaillement en carburant.

Chaque équipe doit avoir à bord un extincteur ABC certifié de 6 kg. Chaque opération de ravitaillement doit être accompagné par une deuxième personne, tenant l'extincteur prêt à l'usage.

Aux personnes chargées du ravitaillement en carburant (ravitailleur, personne assurant la protection avec un extincteur, etc.)

le port de vêtements ignifuges (pantalons longs, bras longs, gants, chaussures solides) est fortement recommandé.

Pour le ravitaillement en carburant, seuls des systèmes de réservoirs rapides (par gravité) ou des bidons d'essence disponibles dans le commerce peuvent être utilisés à l'aide de gicleurs de remplissage,

des entonnoirs ou les pompes à carburant se trouvant sur le circuit. Le stockage de l'essence ne peut être effectué que dans des récipients agréés. Il est interdit de faire le ravitaillement à l'aide des systèmes sous pression.

Il est absolument interdit de fumer dans la zone des stands pendant toute la durée de l'épreuve.

Le non-respect de ces règles de protection contre l'incendie sera sanctionné.

19 réparations

Les changements de pneus et des interventions mineurs sont permis dans la voie des stands, à l'extérieur des stands. Les réparations ne peuvent être effectuées que dans les stands.

Dans les classes d'Endurance, un maximum de 4 mécaniciens peuvent travailler sur le véhicule en même temps. Le ravitaillement en carburant n'est autorisé que lorsque tous les mécaniciens ont arrêté leur travail et ont quitté le véhicule. Le système de ravitaillement ne doit être utilisé qu'à partir de ce moment.

20. fin de la course

Dès que la durée imposée sera accomplie, le drapeau à damiers sera agité au passage du leader et tous les pilotes qui le suivent - quel que soit le nombre de tours effectués. La course est maintenant fini. Après le passage au drapeau à damier, les participants terminent leur tour à vitesse réduite et quittent la piste vers la voie des stands. La voie des stands et les stands figurent comme Parc Fermé après la fin de la course. Tous les véhicules ne doivent quitter le Parc Fermé qu'après l'expiration du délai de réclamation. Pendant ce temps, aucun travail ne doit être effectué sur les véhicules. Les pilotes qui n'atteignent pas la ligne d'arrivée ou la ligne des stands dans les cinq minutes après le passage de la ligne d'arrivée par le leader, ne seront pas pris en compte pour le résultat de la course.

21 autres

21.1 L'événement commence par la remise des documents et se termine après la cérémonie de remise des prix respectivement à la fin de la période de réclamation.

21.2 L'organisateur se réserve le droit de modifier les temps d'entraînement et de course pour des raisons de sécurité et en conformité avec les spécifications de l'exploitant du circuit.

21.3 En générale, la circulation dans le paddock avec des véhicules non-immatriculés est interdit et peut être sanctionné. Le code de la route (StVO) et la vitesse à pas d'homme sont à respecter dans le paddock. Selon les conditions de location des exploitants de pistes de course, nous tenons à souligner qu'il est interdit d'amener des animaux dans la zone de l'événement. En sont exclus les chiens, les chiens doivent être tenus en laisse. Néanmoins, les chiens sont interdits dans la zone des stands et dans la voie des stands.

21.4 L'utilisation de véhicules à moteur par des enfants et/ou les personnes sans permis de conduite, l'utilisation de planches à roulettes et moyens de transport similaires ainsi que l'utilisation des véhicules non-assurés qui sont soumis à l'assurance selon la loi allemande, sont interdits.

Les pneus usés, les huiles et les déchets résiduels doivent être emportés en quittant le site et les déchets doivent être éliminés sur place conformément au système de séparation. Les infractions seront punies d'amendes.

21.5 La société Nürburgring 1927 GmbH & Co KG et la société Dortmunder MC e.V. de l'ADAC poursuivent une protection active de l'environnement en toutes les divisions de l'entreprise. Ils attendent également des participants et de toutes les personnes concernées, que la protection de l'environnement est respectée. Le respect de toutes les réglementations légales applicables dans le

domaine de l'environnement est la base des fondements de l'entreprise. Cela s'applique en particulier aux règlements sur l'élimination des déchets, la protection des sols et des eaux et le contrôle des émissions. Quiconque enfreint ces règles, nuit à la réputation des sports automobiles en public. Les spécifications de la société Nürburgring 1927 GmbH & Co KG dans la brochure des "Instructions de protection de l'environnement par les équipes de course" sont contraignantes dans leur version valide respective.

21.6 Les participants sont tenus d'éliminer tous les déchets dangereux (par exemple, les pneus et les piles usagés) du site du Nürburgring après la fin des événements, dans le respect des dispositions légales.

21.7 Nous attirons l'attention sur l'interdiction absolue des flammes nues dans les stands et dans le paddock.

21.8 L'exploitant se réserve le droit d'un renvoi en cas d'infractions (-> règlement intérieur).

21.9 Les dommages à l'intérieur des stands/paddock seront à supporter conjointement et solidairement.

22. publicité

Sur le côté droit de chaque véhicule, dans le sens de la marche, il doit y avoir une zone de 200 mm de largeur et 100 mm en hauteur à laquelle l'organisateur peut placer de la publicité.

23. classement Cup / résultats

Seules les équipes inscrites au Cup ont droit à des points. Seules seront retenues les équipes qui auront pris part aux entraînements dans toutes les courses. Les points pour les équipes participant au classement du Cup seront attribués par classe et, selon la gradation suivante en fonction de la position réalisée dans la classe:

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	25	4	13	7	9	10	6	13	3
2	20	5	11	8	8	11	5	14	2
3	16	6	10	9	7	12	4	15	1

24. prix honorifiques

Le nombre de participants à la date de clôture des inscriptions est déterminant pour le nombre de prix d'honneur. Pour chaque classe, il y aura une cérémonie de remise des prix.

25. attribution des titres

L'équipe avec le plus grand nombre total de points dans sa catégorie remporte le titre.

Cup d'endurance Reinoldus (RLC)

Cup d'endurance Reinoldus (RLC) Vainqueur de la classe 2

Vainqueur de la classe 1 Superbike Supersport/Sportbike

Cup d'endurance Reinoldus (RLC) Vainqueur de la Classe 3 Endurance Open

26 Classement en cas d'égalité des points

En cas d'égalité des points, la décision est prise suite :

1. la majorité des meilleures résultats dans les points ,
2. dans l'ordre suivant les meilleures résultats dans les points : le meilleur classement dans le dernier, avant-dernier, troisième dernier, etc. événement ayant eu lieu.